



**Vœux du Maire, Philippe Volpi
à la population de La Terrasse**

**Présentés le vendredi 7 janvier 2011,
à 19h00, salle polyvalente.**



Dans moins de trois mois, nous serons à mi-mandat et nous en ferons le bilan. Ce soir, je me contenterai de l'évoquer succinctement et je vous informe qu'il vous sera présenté dans le prochain bulletin municipal. Vous y serez également informés de ce que nous préparons pour l'avenir d'ici la fin du mandat. Il s'agira de lancer des études et certains travaux, ce qui représente plus d'une vingtaine de dossiers.

Je tiens à remercier publiquement et très sincèrement tous les membres de l'équipe municipale que j'ai l'honneur de diriger. N'en déplaise à ceux qui prétendent le contraire, il s'agit toujours d'une équipe solidaire où chacun apporte sa contribution aux travaux du Conseil municipal, en fonction de la place qui lui a été attribuée, de ses capacités et, surtout, de ses disponibilités. Certes, quelques défections sont à déplorer : pour cause de maladie, hélas, mais aussi pour cause de déménagement et pour des raisons professionnelles. Par exemple, Claire Salin est partie au Mans pour y ouvrir une crèche / halte-garderie de 60 places qu'elle n'a pas pu ouvrir dans notre vallée; ce qu'elle aurait préféré. Nous lui souhaitons bonne chance.

Je tiens aussi à remercier nos employés communaux pour le travail accompli tout au long de l'année, au service de la population. En cette période d'hiver, j'adresse une mention particulière au personnel technique qui n'a pas besoin d'ordres pour intervenir dès qu'il neige.

Il y a eu peu de mouvement de personnel au cours de 2010, mais il faut signaler le départ de Véronique Paire-Avriller qui, après 8 années passées au service de la commune en tant que directrice des services, occupe désormais un poste important à la Maison du Conseil général de Bernin. C'est une terrassonne, Alexandra Degiorgis, qui la remplace depuis le 1^{er} septembre dernier. Bonne chance à toutes les deux dans leurs nouvelles fonctions.

Je n'oublie pas nos bénévoles de la bibliothèque municipale qui agissent comme des pros.

Nous entrons dans une période d'incertitudes qui durera jusqu'en 2015. En effet, cette année, il y aura des élections cantonales dans une moitié du département et il y aura également des élections sénatoriales. En 2012, ce sera le tour des élections législatives et de l'élection présidentielle. Cerise sur le gâteau : 2014 verra une refonte complète des collectivités territoriales qui seront renouvelées. Qu'en sortira-t-il, en bien ou en mal ? Nous verrons bien.

De plus, si la réforme de la taxe professionnelle n'aura pas d'impact sur notre budget 2011, nous ne savons pas ce qui nous attend pour celui de 2012 et pour les suivants. Il faut savoir qu'avec cette réforme, notre Communauté de communes ne percevra directement plus que 22 % de ce qu'elle percevait auparavant, le reste étant en partie compensé par l'Etat qui, de ce fait, met les collectivités sous tutelle.

Face à ces incertitudes, il nous appartient d'être prudents, tout en continuant notre action.

Que s'est-il passé depuis mars 2008 ?

Comme gros travaux, nous avons réalisé l'extension du restaurant scolaire et la construction d'une salle socio-éducative. Nos enfants sont désormais accueillis dans de bonnes conditions et pour longtemps, je l'espère.

Autre réalisation, la salle communale, de plain-pied avec la place de la Magnanerie, a plusieurs fois prouvé son utilité lors de réunions auxquelles participaient des personnes handicapées.

Je n'oublie pas un dossier qui nous a « pris la tête 4 ans durant ». Il s'agit des travaux enfin en cours pour l'installation de feux tricolores sur la RD 1090, au droit de l'entrée du Clos du Château et au bas de la rue du Château. Toute la portion concernée sera classée en zone urbaine, avec limitation de vitesse à 50 km / heure ; la sécurité sera ainsi améliorée, notamment pour les collégiens et les lycéens qui prennent le car chaque jour pour se rendre en cours. Je rappelle que le Conseil général a pris à son compte 56 % du coût des travaux, plus la partie réservée aux cyclistes, ce qui est remarquable et je tiens à le remercier publiquement.

Dès la fin 2011, j'espère que nous pourrons entreprendre des travaux très importants avenue de Savoie, en lien avec le Syndicat des Eaux. A savoir : changement de la conduite d'eau potable, collecte des eaux de pluie et des eaux usées, enfouissement des réseaux secs (pour ce dernier point : si nos moyens nous le permettent) et réfection de la voirie avec les aménagements de sécurité qui s'imposent. Jusqu'à présent, des impératifs administratifs tout à fait justifiés par une enquête « Loi sur l'eau » sur le ruisseau ne nous permettaient pas d'entreprendre ces travaux pourtant indispensables. Bien entendu, les riverains seront consultés en temps utile sur ces travaux.

Notre village est attirant et beaucoup souhaitent venir y habiter. Il change de visage, car de nouvelles constructions voient le jour et d'autres suivront. Je sais bien que cela ne plait pas à tout le monde, mais nous n'y pouvons rien. Notre responsabilité est d'accueillir le mieux possible les nouveaux habitants, dans le respect de la loi SRU et de la loi ENE « Engagement National pour l'Environnement » issue du Grenelle II. A savoir : économie de l'espace, densification, nouvelles formes urbaines

permettant l'utilisation d'installations techniques concernant les économies d'énergies, restructuration du centre village, amélioration de la circulation, respect de l'environnement, ...etc, ...etc.

Je rassure celles et ceux qui pensent que notre projet de plan de circulation est aux oubliettes. Il n'en est rien mais nous l'avons mis en sommeil en attendant de prendre en compte les conclusions d'une étude urbaine concernant un projet qui aura un gros impact sur le village.

La venue de nouveaux habitants ne peut que favoriser l'installation de commerces. Je profite de l'occasion pour vous annoncer l'ouverture prochaine du magasin d'alimentation qui est fermé depuis plusieurs mois. Je profite de l'occasion pour démentir une rumeur qui prétend qu'un « Super Market Carrefour » va s'installer dans le bâtiment OPAC sur la place de la Cave. D'ailleurs, la totalité de la surface commerciale prévue dans ce bâtiment n'y suffirait pas.

En revanche, il nous faut hélas oublier la pharmacie car, désormais, il est nécessaire que la population soit au minimum de 3000 habitants contre 2500 précédemment. Actuellement, nous avons tout juste dépassé le seuil de 2400. Je tiens à rappeler que, jusqu'à présent, l'accueil de nouvelles populations n'a pas pesé sur les finances communales grâce aux aides financières importantes de La COSI, notamment pour les logements sociaux.

Actuellement, nous comptons 82 logements sociaux dont 27 seulement sont attribués par la commune. En 2013, nous devrions en compter 114. Ce chiffre, qui à l'origine devait porter le pourcentage de logements sociaux à 15 %, sera inférieur à 11 % du fait que le calcul tient compte de l'augmentation du nombre de foyers.

Qu'en sera-t-il demain avec la grande Communauté de communes et l'incertitude qui pèse sur ses revenus ? La question reste posée. Attendons les conclusions du PLH (Plan Local pour l'Habitat) dont l'étude est en cours.

Sur le plan social, l'enquête concernant les besoins des personnes âgées du village est terminée. A partir des conclusions de cette enquête, un groupe de travail va « plancher » dès la semaine prochaine pour définir les actions à mettre en œuvre.

Sous la direction de Geneviève Bonnefon, ma première adjointe, notre engagement pour l'environnement prend forme. Comme vous le savez, à la communauté de communes nous participons aux travaux de la commission en charge de la mise en place d'un Agenda 21. Lorsque celui-ci sera opérationnel, nous mettrons en œuvre ses prescriptions sur le territoire de notre commune. En attendant, nous agissons à notre niveau, sans d'ailleurs en faire beaucoup de publicité.

Quelques exemples significatifs :

- Nous sommes en possession du diagnostic de notre éclairage public. Ses conclusions sont édifiantes et nous allons mettre en place un programme pluriannuel de travaux pour répondre aux exigences d'un développement durable, économe en énergie.

- Nous disposons également du bilan énergétique des bâtiments communaux et nous en tiendrons compte à l'occasion de travaux de rénovation.
 - Dans le cadre d'un appel à projet du Conseil régional, un groupe de travail composé d'élus et de non-élus travaille, avec l'espoir de faire émerger un projet qui fera revivre les coteaux.
 - Nous avons relayé l'appel de l'AGEDEN pour que des familles du village participent au concours « Familles à énergie positive » afin que, par leurs actions quotidiennes, elles fassent la démonstration que l'on peut faire des économies d'énergies sans changer de mode de vie.
 - Plusieurs chemins piétonniers sont en cours de réalisation ou à l'étude.
 - Notre personnel technique se forme à l'entretien des espaces publics sans avoir recours à des produits phytosanitaires et nous utilisons des produits d'entretien écologiques.
 - Je n'oublie pas, bien sûr, le « Courtil terrasson », c'est à dire les jardins communaux, facteur de lien.
- Bien d'autres actions sont en cours et, pour de plus amples informations, il vous faudra patienter jusqu'à la parution du bilan à mi-mandat.

L'action socio-éducative est au cœur de nos préoccupations et Romuald Christoud s'active pour que le fonctionnement des écoles et des services périscolaires s'améliorent quotidiennement.

Sous la houlette de Claudie Pernin, secondée par Vivianne Morel, Alain Baquillon et le service Animation, l'Accueil de Loisirs et les actions proposées aux jeunes pendant les petites vacances scolaires me semblent satisfaisants. J'en veux pour preuve les remerciements qui me parviennent de la part des parents, aussi bien pour la qualité des animations que pour le prix facturé par la commune.

Quant à l'animation du village, je crois que l'année 2010 a été riche en évènements festifs, avec la contribution de nombreuses associations.

Je profite de l'occasion pour vous annoncer le thème de l'année 2011 en déclarant ouverte l'année du lien à La Terrasse, sous l'appellation « *La Terrasse, terre de liens* ». Il s'agit de solidarité et de fraternité ce qui, en fait, est conforme à la devise de notre République : Liberté, Egalité et Fraternité.

Soyez attentifs aux appels qui seront lancés pour nous aider à mettre en place les animations répondant à ce thème et surtout pour y participer. Je crois savoir que, sans bouger de La Terrasse, nous allons faire un tour du monde « en solidaire ». Tout un programme.

Je fais une place particulière à Jean-Marc Deutsch, adjoint à la Sécurité. Il a la tâche ingrate de nous rappeler sans cesse nos obligations dans ce domaine et si, bien souvent, il passe pour « un empêchement de tourner en rond », j'ai bien conscience qu'il a raison et nous l'écoutons.

Je n'oublie pas Gilbert Zanchin qui « couve » nos finances comme le lait sur le feu. Ce n'est pas par hasard que certains l'appellent « Tonton grippe-sous » ! Je ne vous en dis pas plus, vous m'avez bien compris : qu'il continue ainsi !

Pour terminer, je souhaite évoquer nos nombreuses associations, dont certaines sont plus que cinquantenaires comme la MJC. Elles ne peuvent vivre qu'avec des bénévoles et, malheureusement, ces derniers appartiennent à une race « l'activus bénévolus » qui est en voie de disparition.

Il reste quand même quelques résistants et, ce soir, je souhaite leur rendre hommage avec quelques exemples significatifs. En effet, en 2010, quatre terrassons ont été distingués par la Fédération Française pour l'Encouragement du Dévouement et du Bénévolat (fédération centenaire, reconnue d'utilité publique).

Une autre personne a été distinguée par la Fédération française de Pétanque et Jeu provençal.

- Honneur aux dames, je commence par cette dernière. Il s'agit de Jeanne CERUTTI qui s'est vue décerner le diplôme d'honneur de cette fédération, pour 40 ans passés au Pétanque club.

- Il est la discrétion même. Dans plusieurs associations, c'est « la petite main » qui s'active depuis des années pour que tout soit prêt le jour J à l'heure H. Il répond toujours présent. J'appelle Max ALLEMAND qui a reçu la médaille de bronze.

- Egalement discret, il est ingénieux, il pense toujours à quelque chose de nouveau à réaliser, il en a d'ailleurs fait beaucoup pour la commune et pour plusieurs associations. Il a contribué « au montage » de plusieurs spectacles dont un remarquable pour le bicentenaire de la Révolution. On pourrait écrire un livre sur lui, mais c'est lui qui en a écrit un sur l'histoire de La Terrasse. J'appelle Roger DUBOIS : médaille de bronze.

- A chacun sa personnalité : il est plus expansif que ses deux camarades. Il a beaucoup donné tout au long de sa vie, ailleurs que dans le village et bien sûr dans le village depuis une vingtaine d'années. Il a œuvré dans le domaine social, notamment aux Restos du cœur. Dans le village, il assume plusieurs présidences d'associations (quand on aime, on ne compte pas !!!), il donne des cours d'informatique, ...il en fait bien d'autres. J'appelle Pierre TOUZEAU : médaille d'argent.

- Après 34 ans de service comme pompier bénévole et volontaire, il fut chef de centre pendant 13 ans. Passionné de photos, il est le photographe officiel de nombreuses structures et tout particulièrement de celle qui lui a décerné la médaille d'argent. J'appelle Gilbert MOLION.

Bien d'autres terrassons mériteraient d'être distingués et je ferai en sorte qu'ils le soient. Je pense à ceux qui ont créé le TTG, il y a plus de 40 ans : Michel Pommier, Roger Ramus et Roger Malacour. Cette association dénommée « Foyer des Jeunes et

d'Education Populaire » remplit toujours son rôle et je précise que Michel Pommier en est toujours l'un des bénévoles actifs. Preuve de la vitalité de cette association, comme l'an dernier, le Comité départemental de l'Isère de tennis de table lui a décerné le « LABEL DEPARTEMENTAL QUALITE PING 38 ». Seuls 10 clubs sur les 45 que compte le département se sont vus décerner ce label.

Je tiens à signaler la performance de l'association « Les coureurs du Glézy » qui organise le Cross du Maïs depuis deux ans. Cette année, ils ont participé par équipe à la Saintélyon, une épreuve nocturne de 68 km. Trois d'entre eux : Fabrice Rozmiarek, le président (ancien conseiller municipal), Hubert Villette (actuellement conseiller municipal) et Cédric Pellé ont couru en individuel.

Je tiens à vous signaler qu'Hubert Villette a terminé à la 1273^{ème} place sur ...11 700 participants. Il a réalisé une très belle performance.

Je vous remercie de m'avoir écouté avec patience et j'en viens aux vœux. Certes, janvier est le mois où l'on formule des vœux qui, pour la plupart, ne se réalisent pas au cours des 11 mois qui suivent mais, puisque l'espoir fait vivre, formulons quand même des vœux pour que l'année 2011 soit meilleure que l'année 2010, pour que la société soit enfin au service de l'homme et non pas l'inverse comme actuellement. Appelons de nos vœux un monde solidaire, riche de la diversité de ses cultures, respectueux des êtres humains et de l'environnement.

A vous toutes et à vous tous, à vos familles, à notre village, je souhaite : santé, bonheur et réussite.

Philippe Volpi, Maire de La Terrasse